

Zeitschrift: Annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 7 (1916)

Artikel: Supplément 1915 : canton de Zurich
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-110244>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'augmentation prévue pour la deuxième année n'est accordée que si le stage est reconnu suffisant.

Art. 20. Pour les cas non prévus par le présent règlement, les commissions désignées aux art. 12 et 17 devront statuer selon leurs compétences.

Art. 21. Le règlement pour le stage dans les écoles primaires, du 24 juin 1913, est abrogé.

SUPPLÉMENT 1915

Canton de Zurich.

1. Modification du règlement concernant l'organisation et le programme des examens de capacité au Technicum cantonal de Winterthour, du 14 août 1901. Section d'architecture. (Du 9 mars 1915.)

2. Modification du règlement concernant l'organisation et le programme des examens de capacité au Technicum cantonal de Winterthour, du 14 août 1901. Section des électriciens. (Du 19 octobre 1915.)
